

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1948)
Heft: 1085

Artikel: "Les Neuchâtelois de Londres"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-688300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

“LES NEUCHATELOIS DE LONDRES”
Celebrate the 100th Anniversary of the Independence
of the canton of Neuchâtel.

The “Neuchâtelois” of the London Colony, like their brethren from the canton of “Vaud,” have celebrated an anniversary. The latter commemorated 150 years of independence, whilst our friends from the canton of Neuchâtel celebrated their centenary, although strictly speaking they were in fact already a Swiss canton in 1815.

On Wednesday, March 3rd, 1948, the “Neuchâtelois” met at Kettner’s, Restaurant, Romilly Street, W.1. to celebrate this event with a dinner.

Previous to the entry into the dining room cocktails were served in one of the ante rooms, where, very soon a cordial “Stimmung” prevailed, creating a favourable omen for the success of the evening.

Punctually at 7 o’clock the company sat down to an excellent dinner, and M. Bonvin, is heartily to be congratulated on having provided such an attractive menu.

A pleasant surprise was in store for the participants, when it was announced that the “Vin d’Honneur” consisting of real “Neuchâtel” was supplied “à titre gratuit” by one of their fellow citizens, and it was fine stuff too, and made the “étoile” beautifully. Thus everybody was able to drink the toast to their native canton with the “vin du pays.” This sparkling and very popular beverage did not fail to have a remarkable effect on its consumers, proof of it was, when one of the diner’s toasted the Chairman with the words: “A la santé de S.M. le Roi de Prusse.”

The dining room was beautifully decorated with flowers and the Swiss and Neuchâtel flags, creating an extremely festive atmosphere.

M. George Marchand, was in the Chair and extended a hearty welcome to the participants who numbered thirty-five. In his address, he mentioned, that in view of the special character of this “réunion” the organising committee had decided to limit the attendance at this gathering to the citizens of the canton of Neuchâtel only, and thus the company had a *cachet* of 100 per cent. “Neuchâtelois,” with one exception, namely Mr. A. Stauffer, editor of the “Swiss Observer.”

He said, “sa présence parmi nous a la valeur d’un symbole en raison des relations étroites et plusieurs fois séculaires qui ont unis les Neuchâtelois avec Berne. Ces relations remontent au 15ème Siècle alors que des contingents neuchâtelois se battirent avec et non contre les Bernois à Grandson et à Morât.”

In conclusion, he expressed the hope that this simple and patriotic demonstration would cement still closer the attachment which all “Neuchâtelois” bear their native canton which is so precious to all of them.

Loud applause greeted M. Marchand as he resumed his seat.

I take this opportunity to express my appreciation to my compatriots for having asked me to be their only guest, an honour, which I value highly. For nearly twenty years, I have been asked to attend numerous dinners and parties in the Colony, and invariably the respective President or Chairman concluded his welcome to the guests with the phrase “and now, last but

not least, I welcome the editor of the “Swiss Observer”; this time, I was the “only and not the least,” a fact which caused me some satisfaction.

Monsieur P. Clottu, Labour Counsellor at the Swiss Legation, and a Neuchâtelois himself, conveyed to the company the greetings of the Swiss Minister, Monsieur Paul Ruegger, who unfortunately, owing to illness, was unable to honour the gathering by his presence.

Monsieur Clottu gave an excellent *compte-rendu* of many historic events, and we publish herewith a few extracts from his address:

“Nous célébrons aujourd’hui, à cent ans de distance, l’avènement de la république dans notre pays de Neuchâtel. Avec deux jours de retard, il est vrai, puisque le changement de régime date exactement du 1er mars 1848 et que c’est à cette date qu’est célébrée chaque année la fête nationale de notre canton. Des raisons matérielles ne nous ont pas permis de nous réunir lundi dernier, jour où a eu lieu à Neuchâtel la commémoration officielle qui sera suivie, comme vous le savez, de nombreuses autres festivités auxquelles les Neuchâtelois de l’étranger sont cordialement invités et qui s’étendront jusqu’à la période des vacances d’été.

Personne certainement ne tiendra rigueur aux Neuchâtelois de Londres de ce petit retard.

Si nous fallait une excuse nous pourrions d’ailleurs la trouver dans l’histoire elle-même. Si brève qu’elle ait été comparée à d’autres, notre révolution



Delicious meat juice concentrated and flavoured. An ideal meat stock for soups. A stimulating hot drink, made in a moment. Specially packed in glass airtight containers of 24 cubes (approximately 6 pints). Price 1/3

One of
Maggi's Products
 Made in England

MARBER & CO.
 (Food Products) Ltd.
 1, Stanhope St., N.W.1

n'a pas été faite en un jour. De même qu'elle a débuté au soir du 28 février déjà dans les montagnes, on peut fixer so fin, nous le verrons tout à l'heure, au 3 mars, jour où le Ministre de Prusse quitta définitivement Neuchâtel et où les commissaires fédéraux vinrent reconnaître officiellement le Gouvernement provisoire républicain. Nous sommes donc encore bien dans le cadre de l'histoire.

Mais si la révolution neuchâteloise fut sans doute une des plus brèves comme heureusement des moins sanglantes, elle fut, comme les autres, l'aboutissement d'un long et persévérant effort d'émancipation qui s'exprime à toutes les époques de notre histoire. Il ne serait pas équitable de commémorer les événements de 1848 sans adresser également une pensée à ceux qui en ont été les précurseurs par la passion de la liberté qui les animait déjà et qu'ils ont transmise à leurs descendants. Les uns sont représentés ici par notre drapeau actuel, le vert-blanc-rouge à la croix fédérale, issu de la révolution, les autres le sont par nos chevrons qui ont, eux aussi, flottés parmi les bannières des cantons suisses et de leurs alliés et qui ont pendant un temps été proscrits par le Roi de Prusse lui-même de pair avec le drapeau fédéral

C'est dès les 13e siècle que nous trouvons les Neuchâtelois au bénéfice de certaines franchises limitant les pouvoirs judiciaires et les droits fiscaux du comte et d'alliances avec de futurs cantons confédérés : Fribourg tout d'abord, puis Berne, Soleure et Lucerne.

Le traité de combourgeoisie avec Berne est le plus important en raison du voisinage des deux pays. Il est

CITY SWISS CLUB.

Messieurs les Membres sont avisés que le prochaine **Assemblée Mensuelle** aura lieu **Mercredi, le 17 Mars 1948, au Dorchester Hotel, Londres, W.1, à 7h.30.**

M. ROBERT BOOTHBY, M.P.

nous parlera au sujet
" UNITED EUROPE. "

Les Membres sont priés d'adresser leur carte au Manager, Dorchester Hotel, W.1, à temps utile.

LE COMITE.

renouvelé en 1406 et cela par les bourgeois eux-mêmes sans l'assentiment du comte, alors Conrad de Fribourg. cet acte atteste déjà l'indépendance dont la bourgeoisie faisait preuve à l'égard de la seigneurie. Le traité a d'ailleurs une pointe dirigée contre cell-ci car il garantit aide et assistance aux bourgeois contre leur seigneur en cas de besoin. En revanche, les Neuchâtelois sont tenus de fournir à Berne des contingents militaires en cas de danger de guerre. En vertu de ce traité, Berne eut fréquemment à intervenir comme arbitre ou conciliateur entre les Neuchâtelois et leur prince, voir comme protecteur envers des tiers

Ces traités avec les cantons seront une des pierres angulaires de la politique neuchâteloise au cours des siècles et serviront en particulier de contre-poids salutaire à l'influence étrangère, soit française du temps des princes d'Orléans-Longueville, soit prussienne après le fameux procès de 1707 qui attribua le sceptre de Neuchâtel au Roi de Prusse. L'appui de ses combourgeois et alliés et le bénéfice de la neutralité helvétique tira notre pays de plus d'une situation difficile....

En 1707, lorsque Frédéric de Prusse est appelé à succéder à la Duchesse de Nemours, le nouveau prince doit prêter le serment qu'il possédera le pays de Neuchâtel comme état indépendant, inaliénable et indivisible en conservant les alliances et combourgeoisies avec les états voisins. Par les fameux " Articles généraux " il doit s'engager à respecter les lois et constitutions fondamentales de l'Etat ainsi que tous les droits, franchises, libertés spirituelles et temporelles, bonnes et anciennes coutumes écrites et non écrites.

Il n'est pas sans intérêt pour nous de rappeler que l'Angleterre la première reconnut, par le traité d'Utrecht en 1713, en même temps que cette nouvelle suzeraineté, la neutralité de la principauté et la continuité de son alliance avec les Confédérés

Cette situation ambiguë d'Etat souverain dans la Confédération, mais régi à l'intérieur par le Roi de Prusse et l'aristocratie locale ne pouvait toutefois se prolonger indéfiniment. Aussi la période qui suit conduit-elle lentement mais sûrement aux événements que nous commémorons aujourd'hui. Pour employer les mots d'un historien neuchâtelois, le Professeur Ch. Guyot: " On dirait qu'une force profonde, une impulsion dont les origines remontent haut dans notre histoire va provoquer par un processus obscur la tentative de 1831, la réussite de 1848."

ON BUSINESS ?

ON HOLIDAY ?

Smissair

WILL TAKE YOU EVERYWHERE

A la nouvelle de la proclamation de la République à Paris le 24 février 1848, les événements se précipitent. Le 28 février la garde royaliste est désarmée au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Le 29, la révolution est une faite accompli dans ces villes et dans le Val de Travers, le 1er mars enfin, à 10 heures du matin, une colonne forte de 800 à 900 hommes commandés par Fritz Courvoisier et Ami Girard à la tête d'un contingent de volontaires du Val de St. Imier marche sur Neuchâtel par la Vue des Alpes et le Val de Ruz. La troupe occupe Valangin où elle prend deux canons et entre à Neuchâtel à la nuit tombante. Selon un récit des événements la population est plutôt morne. Elle regarde. Quelques cris seulement de "Vive la République" se font entendre. Mais les royalistes sont désemparés. Le château évacué par le Gouvernement est occupé sans résistance aucune à 8 heures du soir et à 9 heures le Gouvernement provisoire de la république, descendu le La Chaux-de-Fonds arrive au château. Présidé par Alexis-Marie Piaget il rédige une proclamation militaire exprimant aux soldats-citoyens la reconnaissance de la patrie et une autre annonçant au peuple l'avènement de la république.

Au lendemain de cette journée, un témoin, Grandpierre, décrit ainsi ses impressions: "Personne ne se serait figuré qu'une révolution aussi complète venait de s'opérer. . . . Chacun était tellement convaincu que ces événements étaient inévitables que c'est à peine si on en parlait. Les patriotes qui avaient accompli cet acte, debouts depuis 48 heures, se retiraient et se reposaient tranquillement comme on le fait après une journée bien remplie. Les bourgeois les recevaient convenablement et ceux même qui naguère avaient menacé de les retourner avec des échelas leur préparaient des billets de logements."

A 8 heures du soir arrivent à Neuchâtel les deux commissaires fédéraux qui étaient partis de Berne dans la matinée à la requête du gouvernement royaliste. Ils avaient appris en cours de route que le pouvoir était passé aux mains des patriotes. Le lendemain 3 mars ils sont reçus officiellement au château, où ils se rendent précédés de l'huissier fédéral en manteau rouge et blanc. Piaget, entouré des autres membres du Gouvernement provisoire, leur souhaite la bienvenue en leur disant: La royauté vous avait appelés à son secours, c'est la république qui vous reçoit." Presqu'en même temps le dernier représentant du Roi de Prusse quitte la ville pour toujours. La révolution était faite, sans verser une goutte de sang; on serait presque tenté de dire, en pensant à la façon dont les changements de régime se font aujourd'hui, sans troubler l'ordre public. On avait su, à Neuchâtel, conquérir la liberté sans commettre de crime en son nom."

Monsieur Clottu's interesting *exposé* received an enthusiastic reception from all present.

The President then read out a telegram received from Monsieur M. Petitpierre, the Swiss Foreign Minister, who is himself a Neuchâtelois, and one from the Government of the canton of Neuchâtel; it was decided then and there to reply to these telegrams in appropriate terms.

Amongst great enthusiasm the "Hymne Neuchâtelois," "Nous sommes les enfants heureux . . ." and the "Hymne au Pays Neuchâtelois," "O Pays Neuchâtelois, nous voulons unir nos voix . . ." were sung.

This terminated the official part of the celebration, and M. Heimerdinger was asked to preside for the rest

of the evening, and no better choice could have been made. His wit and humour was every bit as sparkling as the Neuchâtel wine, which by now had loosened the tongues and invigorated the brains. A spate of amusing episodes, all connected with local events was poured out, and a great number of the famous "Ouin, Ouin" tales were related, with most hilarious effects.

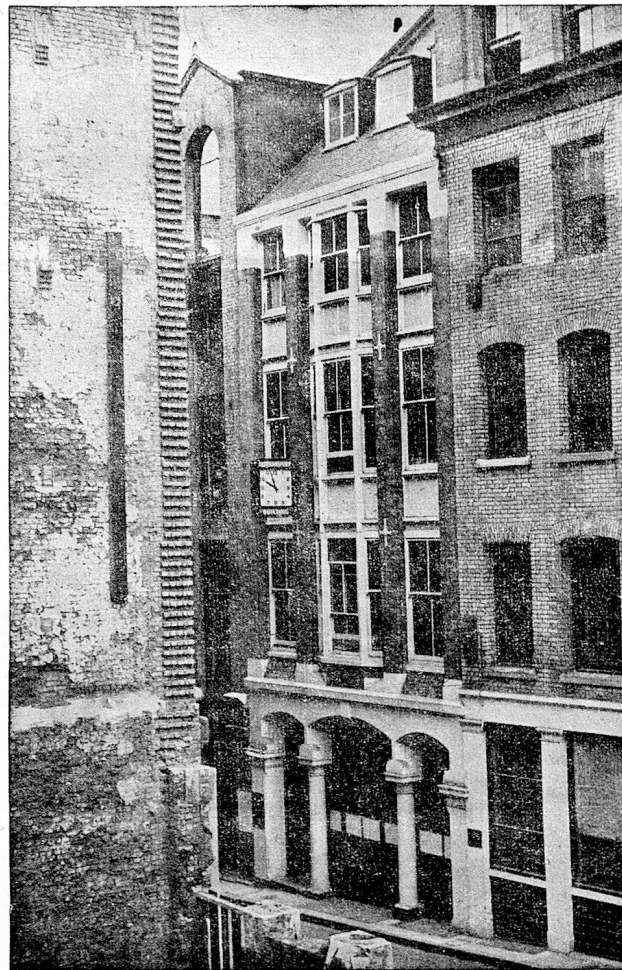
Soon after 10 o'clock, M. Marchand in thanking M. Heimerdinger for his excellent chairmanship during the unofficial part of the evening, and the members for their attendance, declared the celebration as ended.

Once again our compatriots from the lovely canton of Neuchâtel have given a striking proof of their patriotism, and their love for their native land, and we are proud to call them

"NOS CHERS CONFEDERES."

ST.

ALLTRANSPORT & STORAGE LTD.



ALLTRANSPORT BUILDING
LITTLE TRINITY LANE, LONDON, E.C.4.

Traffic to and from Switzerland, Italy, etc.

Telephone: CENtral 5200 (15 lines)